Forfait structure 2021 : migration nécessaire ApicryptV1 à ApicryptV2 interopérable

Migration nécessaire ApicryptV1 à ApicryptV2 interopérable

Bonjour,

Comme annoncé il y a quelques mois, l'utilisation de la messagerie Apicrypt V1 ne permet plus de valider l'indicateur « disposer d'une messagerie sécurisée de santé » pour l'obtention de votre Forfait structure 2021.

L'activation de l'interopérabilité avec MSSanté grâce à la version 2 d'Apicrypt devra être effective avant le 31 décembre 2021, pour être éligible au forfait structure. Si vous êtes équipé de la version 2 d'Apicrypt, pensez également à activer votre interopérabilité (case à cocher).

Avec cette version Apicrypt V2 interopérable, vous pouvez :

- Continuer à échanger avec l'ensemble des utilisateurs Apicrypt, quelle que soit la version utilisée par ces derniers et recevoir les documents envoyés même via Apicrypt V1, avec une intégration facile dans vos dossiers patients. A noter que pour les professionnels de santé dont le logiciel n'intègre pas Apicrypt V2, APICEM vous offre la possibilité d'installer simplement et gratuitement seul ou avec une assistance fournie, l'outil client de messagerie APImail, pour recevoir les données transmises par Apicrypt. APImail permet d'exporter, de manière automatique, les courriers qui peuvent être ensuite intégrés dans les dossiers patients concernés.

- Echanger avec des professionnels de santé disposant d'une autre messagerie sécurisée de l'Espace de confiance MSSanté.

Vous pourrez également très prochainement échanger avec vos patients via la Messagerie de santé de Mon espace santé.

Cette information vient en complément de la communication et de l'accompagnement organisés par APICEM depuis début octobre vers les médecins concernés.

Pour plus d'informations, contactez votre correspondant ou l'assistance technique d'APICEM. A noter qu'APICEM met à votre disposition un mode opératoire simplifié ainsi que des tutoriels afin de vous aider à installer correctement les outils Apicrypt V2.

Vous pouvez également vous rapprocher des Conseillers Informatique Service de votre CPAM.

Cordialement,
Votre correspondant de l'Assurance Maladie.